



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Chambres extraordinaires au sein
des tribunaux cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ
Royaume du Cambodge
Nation-Religion-Roi

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត
Bureau des co-juges d’instruction
សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ/ Dossier pénal
លេខ/n°: 002/14-08-2006-CETC-BCJI
នេខស៊ើបអង្កេត /Instruction
លេខ/n°: 002/19-09-2007-CETC-BCJI

កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់ចម្លើយសាក្សី
Procès-verbal d’audition de témoin



Le douze octobre deux mille neuf, à neuf heures et quarante minutes, à l’intérieur de l’hôpital de référence du district de Anlong Vèng (អន្លង់វ៉ែង) dans la province de Oddar Meanchey (ឧត្តរមានជ័យ),

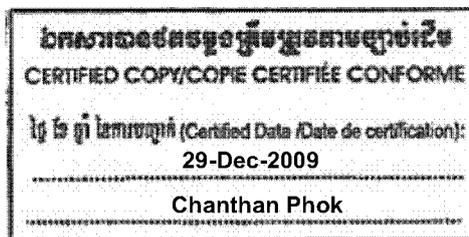
Nous, ÈM Hoy (ឯម ហ៊ឺយ) et Philip CAINE, enquêteurs auprès des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC), tels que désignés par commission rogatoire des co-juges d’instruction en date du 24 juillet 2009,

VU la Loi relative à la création des CETC du 27 octobre 2004,
VU les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des CETC,

Assistés par LÉNG Héng An (ល្បីង ហេងអាន), interprète assermenté auprès des CETC,

Avons procédé à l’audition et recueilli la déposition du témoin PECH Sokha (ប៊ឹច សុខា), dont les données d’identité sont les suivantes :

Original KH: 00389519-00389530



Le soussigné PECH Sokha (pas de surnom, ni de nom révolutionnaire) est né le 10 novembre 1960 dans le village de Mean (ម៉ែន), commune de Mean, district de Prey Chhor (ប្រៃសណីយ៍), province de Kompong Cham (កំពង់ចាម). Il est de nationalité cambodgienne. Son père, PECH Un (ប៉ែន អុន), est « décédé » et sa mère, PEA Heak (ហៀ ហៀក), est « décédée ». Il travaille comme personnel médical (maïeuticien) et aussi chef adjoint de l'hôpital de référence. De nos jours, il est domicilié dans le village de Svay Chék (ស្វាយចេក), commune de Thlat (ថ្នោត), district de Anlong Vèng, province de Oddar Meanchey. Il est marié à KHUT Nith (ហុត នីត), qui est « toujours en vie », et il est père de quatre enfants dont deux fils et deux filles.

- Il n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale.
 - Il a déclaré être capable de lire, d'écrire et de comprendre le khmer.
 - Il a déclaré être capable de lire et d'écrire des langues étrangères (l'anglais).
- La version originale du présent procès-verbal est donc rédigée en khmer.

- Nous l'avons informé que son audition serait enregistrée ou filmée.
- Il nous a affirmé n'avoir aucun lien de parenté avec la personne mise en examen ou avec les parties civiles.
- Il a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des CETC.
- Nous l'avons informé de son droit de refuser de faire une déposition qui risquerait de l'incriminer, conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des CETC.

Questions-réponses :

Q : Est-ce que vous vous souvenez en quelle année est-ce qu'on vous a envoyé suivre une formation à Phnom Penh ?

R : Je me souviens qu'au cours de l'année 1976, on m'a envoyé suivre une formation à Phnom Penh à l'école de Russey Keo (រូស៊ីកែវ) de Phnom Penh. Là-bas, on nous a demandé de choisir une option dans les disciplines pour orienter nos études. Il y avait plusieurs options, à savoir les disciplines des travaux publics, de la mécanique automobile, du tournage, de l'agriculture, de l'irrigation, de l'hydroélectricité et de la ferronnerie. Moi, j'étais intéressé par les matières de l'irrigation et de l'hydroélectricité. J'ai suivi cette formation à l'école de Russey Keo durant six mois.

Q : Est-ce que vous avez retenu le nom des professeurs qui vous ont enseigné ?

R : J'ai encore en mémoire qu'il y a eu deux professeurs qui m'ont enseigné à l'école technique de Russey Keo. Un des professeurs s'appelait Tom (តូម). Il est venu de la France et de l'Union soviétique. Par la suite, il a disparu, je ne sais pas à quel endroit il est allé. Le professeur Tom était un Khmer de souche. Il avait obtenu une bourse pour aller faire ses études en France. L'autre

professeur (dont j'ai oublié le nom), qui est venu de la France, a également disparu.

Q : Au cours de votre formation, comment ont été vos conditions de vie ?

R : Au cours de la formation, là-bas, j'ai effectué des travaux forcés extrêmement durs. À propos de la nourriture, j'ai mangé en collectivité. On avait droit à de la soupe de riz qui a été mélangé avec du maïs rouge. Des fois, je suis parvenu à manger suffisamment avec la ration qu'on nous a distribuée.

Q : Combien de personnes est-ce qu'il y a eu qui sont allées suivre la formation à Phnom Penh avec vous ?

R : Je suis parti seul de la région 41. À cette époque-là, Sréng (ស្រីង) (décédé) qui était le chef de la région 41, m'a envoyé me former à Phnom Penh. Sréng était un ami de mon père. Plus tard, quand mon père est mort, mon grand-père m'a confié à Sréng.

Q : Dans cette session éducative, combien de séminaristes est-ce qu'il y a eu ?

R : Il y a eu à peu près cent séminaristes. Mais dans mon option, il y a eu plus de dix personnes. Parmi elles, j'étais le plus jeune. Je me souviens que les gens qui ont travaillé ensemble dans mon secteur, il y a eu moi-même tout d'abord, venu de la région 41, ensuite il y a eu Chham (ឆាម), originaire de la zone Centrale, puis Long (ឡុង), qui est venu de la région 42 et enfin Hor (ហ័រ), qui est originaire de la région 43.

Q : Est-ce que dans cette session éducative, la politique du Parti communiste du Kampuchéa a été également étudiée ?

R : Pas du tout. Cette formation n'a concerné que la technique, c'est-à-dire qu'il fallait faire en sorte que tous les séminaristes acquièrent à tout prix des connaissances afin de servir le Parti. Si un séminariste n'a pas réussi son examen, il devait redoubler pour recommencer. Mais dans ma session, personne n'a échoué à son examen parce que tout le monde avait peur de l'échec, on était très angoissé.

Q : Est-ce que vous vous rappelez du nom du responsable de la session ?

R : Je ne l'ai pas du tout retenu. Après avoir terminé nos études, on nous a renvoyés dans nos régions respectives, chacun de son côté.

Q : Ensuite, qu'est-ce qu'on vous a ordonné de faire ?

R : Au début de l'année 1977, on nous a tous réunis, tous les quatre, ensemble, pour construire le barrage du « premier janvier ». Nous étions les spécialistes qui sommes chargés de mesurer l'espace. À ce moment-là, la hiérarchie nous a confié le plan du barrage du « premier janvier ». Après avoir obtenu le plan, nous nous sommes chargés de mesurer l'espace et de planter des poteaux. En dehors du travail de mesurage, nous avons aidé à transporter de la terre, le soir, en cas d'urgence. Quelques fois, nous en avons transportée jusqu'à dix heures du soir.

Q : Je vous prie de raconter le travail relatif au mesurage.

R : Tout d'abord, nous avons étudié ce plan en question pour nous faire une idée. Dans ce plan, on a indiqué les dimensions : longueur, largeur, profondeur et hauteur du barrage. Ensuite, nous nous sommes mis à mesurer l'espace en utilisant un instrument de mesure appelé « verre à trois pieds », qui est fabriqué en Allemagne.

Q : **De quoi est-ce que vous vous êtes occupé plus précisément ?**

R : Je me suis occupé de mesurer l'espace et de planter des poteaux qui sont destinés à marquer le lieu où l'on devait creuser. Quand j'avais du temps, j'ai aidé à transporter de la terre afin de construire un canal. Si le relief de cet endroit était élevé, nous avons creusé le canal de telle sorte qu'il soit profond. Et quand le relief de la terre était bas, nous avons creusé le canal de façon à ce qu'il soit peu profond. De ce fait, le canal a fini par avoir la même profondeur partout, tout le long. Dans le plan, il a été mentionné que sur un kilomètre de longueur, il fallait creuser le canal jusqu'à ce qu'il atteigne deux [centi ?] mètres de profondeur. J'ai mesuré l'espace selon le plan et le projet qui ont été planifiés par l'*Angkar*.

Q : **Quelle était la longueur du bassin du barrage du « premier janvier » ?**

R : Le réservoir du barrage du « premier janvier » avait à peu près deux kilomètres de longueur. Le lit des canaux en amont a atteint de vingt mètres à huit mètres de largeur. Je ne savais pas qui était l'*Angkar*, j'ai seulement toujours entendu parler de l'*Angkar*. Ma tâche était de mesurer l'espace du barrage, et des canaux, depuis le début jusqu'à la fin. Quant à la construction du pont, je n'y ai pas participé.

Q : **Est-ce que vous pensez que le plan à partir duquel vous avez effectué le mesurage, était conforme aux normes ?**

R : Je pense que ce plan avait des fondements précis parce que si nous regardions de haut, nous trouverions des lignes horizontales tout à fait conformes aux normes.

Q : **Selon le plan, sur combien d'années est-ce que ce barrage devait se construire ?**

R : En ce qui concerne ce plan, la hiérarchie a fixé la date d'échéance d'un an pour réaliser la construction. Mais celle-ci n'a pas été terminée selon le délai fixé. La construction de ce barrage ne s'est pas seulement basée sur des forces humaines, mais aussi sur des excavateurs, des engins en vue d'aider à extraire des pierres. J'ai entendu par le haut-parleur qu'on a déclaré aux compatriotes de faire attention parce qu'on devait se servir des explosifs afin de extraire des pierres. De plus, comme à Baray (បារាយណ៍), les pierres étaient en abondance, on a donc utilisé ce genre d'explosifs. Selon le plan, on a fixé le niveau d'eau à 1,2 mètre de profondeur. Pourtant, nous n'avons pas pu atteindre la profondeur fixée. Nous ne sommes arrivés qu'à soixante centimètres car cette région-là était très riche en pierres, dans son sous-sol. Concrètement, le niveau d'eau à Baray était plus bas que le niveau d'eau à Sântuk (ស័ន្ទុក).

- Q :** Dans ce travail de mesurage, est-ce que des ingénieurs étrangers y ont participé ?
- R :** Ils n'y ont pas participé. J'ai reçu ce plan de la hiérarchie, de l'*Angkar*, puis j'ai appliqué tout simplement le processus selon ce qui est indiqué dans le plan.
- Q :** Est-ce que vous avez la note relative à ce plan ?
- R :** Je n'en ai pas.
- Q :** Est-ce que vous êtes-vous au courant de la quantité de main d'œuvre qui a été nécessaire à la construction du barrage du premier janvier ?
- R :** D'après ce que j'ai entendu par haut-parleur, on a dit que les forces qui ont participé à la construction, ont été composées de dix mille habitants qui sont venus de la région 42, puis de mille personnes de l'unité itinérante originaire de la région 41 et enfin plus dix mille habitants qui sont venus de la région 43. Donc, au total, les forces des habitants étaient de l'ordre de plus de vingt mille personnes. Je me souviens très bien que le secrétaire de la région 41 s'appelait Sréng (ស្រីង). Le secrétaire de la région 42 était *Ta Oeun* (តា ឲ្យន) (Il est décédé). Il était le beau frère cadet de KE Pork (កែ ព័ក) (qui est décédé).
- Q :** Sur le chantier de la construction du barrage, de quelle façon est-ce qu'on a organisé les abris des habitants ?
- R :** Sur le chantier de la construction, on a construit des abris tout en longueur, faits en bambous et en bois, au toit couvert de feuilles de palmier à sucre pour loger des habitants chargés de la construction du barrage et en réservant une partie pour les hommes et une partie pour les filles, de façon bien distincte.
- Q :** Comment était l'état de santé des habitants, à cet endroit ?
- R :** À propos du problème de santé, l'état de leur santé n'était pas bon. Les habitants avaient une mauvaise santé. Cependant, il y avait des soignants qui sont restés en poste permanent, sur place. Si quelqu'un tombait malade, ils lui délivraient des médicaments. S'il était grièvement malade, ils l'envoyaient à une infirmerie.
- Q :** Est-ce qu'il y a eu suffisamment de médicaments pour soigner ? De quel endroit les médicaments sont-ils venus ?
- R :** Sans doute, il n'y en a pas eu en quantité suffisante. Tant les médicaments à prendre par la bouche que les produits à injecter, ils ont été fabriqués par nos propres moyens. Il y avait donc des produits à injecter qui ont été conditionnés dans des bouteilles de boisson gazeuse, et il y avait des ampoules et un petit nombre de médicaments étrangers. Les remèdes en question avaient quand même une certaine efficacité, parce que cela m'a guéri lorsque j'en ai pris pour soigner la syncope causée par les « vents », et pour soigner la diarrhée.
- Q :** Dans quelle tranche d'âge est-ce que les soignants sont situés ?
- R :** Les soignants hommes étaient plutôt âgés, tandis que les soignantes femmes, elles étaient d'âge moyen.

Q : De quelle façon pouviez-vous les identifier comme soignants ?

R : Nous n'avions pas de critères pour les identifier. Dès lors qu'on voyait quelqu'un porter un sac médical, on savait qu'il était un soignant. De nos jours, nous pouvons distinguer entre des docteurs et des infirmiers grâce aux blouses que portent ces personnes et dont les couleurs sont différentes.

Q : Et comment était donc la nourriture ?

R : J'ai mangé sur le lieu de la construction même. Mais quand je suis descendu sur le chantier (hors du lieu d'hébergement), j'ai mangé avec les habitants qui travaillaient sur ce chantier. Durant les périodes où les vivres ont manqué, on a cuit de la soupe de riz avec des liserons d'eau.

Quand les provisions étaient en abondance, on nous a fait manger du riz en grain cuit à la vapeur et il était mélangé à du maïs et à des patates (une fois que le riz en grain cuit à la vapeur était bien prêt, on l'a découpé et on a distribué à chacun un morceau). À part cela, on avait le droit de prendre du dessert une fois tous les dix jours. Ce que les habitants ont mangé, j'en ai mangé comme eux, parce que je n'avais aucun rôle. Même le vieux Chham, mon chef, il a mangé comme moi.

Q : Comment était alors l'état de l'hygiène ?

R : Normalement, dans la vie en collectivité, le niveau de l'hygiène était bas, c'était très différent de ce qui existe de nos jours. Comme il y avait sur ce chantier des foules invraisemblables de gens, il n'était pas possible de faire bouillir de l'eau en quantité suffisante pour tout ce monde. De ce fait, ils ont été obligés de se désaltérer avec de l'eau de la rivière, ce qui a causé, très souvent, des diarrhées terribles. Mais quand les gens tombaient malades, on leur permettait de se reposer, quand même.

Q : Est-ce qu'il y a eu des gens qui sont morts de maladies ou de la pénurie alimentaire ?

R : À propos des cas de mort des suites de la maladie, on n'était pas informé parce qu'on a envoyé les malades graves dans un hôpital de la province. Pour les malades légers, on les a transmis au bureau central dans le chantier.

Q : Comment est-ce qu'on a fixé l'emploi du temps du travail et de quelle façon a-t-on organisé le travail lui-même?

R : Le travail devait commencer à sept heures pour finir à onze heures du matin. Puis, l'après-midi, de deux heures jusqu'à cinq heures. Entre les deux moments en question, on nous a accordé quinze minutes de repos. Le soir, nous avons travaillé de six heures trente à dix heures du soir. Le dressage du barrage s'est organisé en fonction des régions, des districts, des groupes et des individus. Chacun devait creuser un volume de terre de deux mètres cube par jour et porter de la terre pour recouvrir le flanc de la digue. Si quelqu'un a terminé son travail relatif au creusement et au port de la terre en premier, il pouvait alors aller se reposer. Mais à ce moment-là, on a également fait des visites sur le lieu du creusement. Si un endroit quelconque était en abondant en pierres, et si le creusement n'a été pas possible, on a alors muté les forces pour aller travailler sur un autre lieu. Comme le Baray était abondant en pierres, on s'est servi d'une machine pour casser les pierres. En effet, il suffisait d'appuyer sur un bouton pour provoquer une explosion destinée à extraire des

pierres. Cette tâche, je la connais très précisément parce que j'ai mesuré l'espace d'une part et d'autre part, j'ai moi-même transporté de la terre moi aussi quand je n'ai pas été pris par mon travail principal.

Q : Est-ce que ces habitants ont accompli le plan fixé ?

R : Je pense que ces gens-là ont répondu au plan fixé. Cependant, lorsqu'ils n'ont pas réalisé selon les prévisions du plan, cela voulait dire que les gens en question étaient tout simplement malades. Ou bien encore, s'ils n'ont pas réalisé leurs tâches durant la journée, ils pouvaient continuer à travailler le soir, avec des éclairages.

Q : Est-ce que vous savez si sur le lieu de votre travail, il y a eu des gens qui ont été arrêtés parce qu'ils ont été accusés d'être des ennemis ?

R : En ce qui me concerne moi-même, cela ne m'est jamais arrivé. Mais dans mon groupe, deux hommes ont disparu. Ils s'appelaient Long (ឡុង) et Hor (អ័រ). Tous les deux ont été demandés par l'*Angkar* de leur région de rentrer à leur point de départ. Ils m'ont montré la lettre et m'ont dit au revoir pour retourner à leur village. Cette lettre a été écrite à la main. Tous les deux étaient très cultivés. J'ai appris pas mal des choses d'eux. Je viens juste de savoir que tous les deux ont été arrêtés et exécutés après le mouvement de ralliement.

Q : Est-ce que vous pensez que ces deux personnes se sont rendu compte qu'elles allaient être arrêtées ?

R : Je pense qu'ils n'ont pas fait attention à ce problème parce que quand ils sont venus me dire au revoir, ils ont parlé de façon joyeuse et m'ont encouragé à m'efforcer de travailler, continuellement. Je leur ai souhaité de retrouver avec joie leurs parentés.

Q : Est-ce que vous savez s'il y a eu des massacres des gens à cette époque-là ?

R : Je ne sais rien à propos de ces massacres. Si j'étais au courant à cette époque-là, je serais certainement mort de la crise cardiaque ou j'aurais eu sans doute des problèmes d'ordre psychiatrique. J'ai été mis au courant de ces massacres des gens par la suite.

Q : Avez-vous participé à une réunion quelconque ?

R : Moi, Hor et Long, nous n'avons jamais participé à une réunion quelconque, ou alors nous n'avons sans doute jamais osé en discuter entre nous. Nous nous sommes contentés de bavarder. À ce moment-là, j'ai trouvé que c'était extrêmement dur, pourtant je ne savais pas comment faire. Nous n'avons pas osé en parler, je me suis contenté de rester muet, sourd. C'était plus sûr de faire le muet. On ne voulait rien d'autre que de rester en vie.

Q : Vous avez dit que vous n'avez pas osé discuter de tout cela. Alors, est-ce que vous étiez au courant qu'on a emmené les gens pour les exécuter ?

R : Mon professeur m'a conseillé : « Quand les communistes t'ordonnent de faire quelque chose, il faut le faire. Ne t'obstine pas et ne t'oppose pas à eux. Tu dois être bouche cousue pour pouvoir survivre. Si nous avons des idées de

faire changer les choses, ou des idées à suggérer, nous aurions à coup sûr des problèmes ».

Q : Êtes-vous au courant de l'existence d'un Centre de Sécurité qui est situé dans le monastère de Baray Choin Dèk (បារាយណ៍ជាន់ដេក)?

R : Je n'en sais rien du tout, parce que je ne suis jamais allé nulle part. Je ne me suis occupé que de mon travail.

Q : Est-ce que vous savez s'il y a eu des centres de rééducation ou des prisons qui aient existé sous ce régime-là ?

R : Je n'ai jamais rien su à ce sujet. Je n'ai jamais eu l'occasion de me mettre au courant de tout cela. Seuls les gens de ces endroits-là ont pu le savoir. Je n'ai appris tous ces événements qu'après coup, par la suite.

Q : Est-ce que vous avez vu des agents de sécurité ou des agents secrets passer leur temps à inspecter les lieux de travail ?

R : Les agents secrets n'étaient pas présents. Il n'y a eu que des soldats rattachés à la zone, mais ils n'étaient pas nombreux. Ils ont patrouillé sur les chantiers de la construction de peur que les ennemis ne viennent détruire les travaux déjà réalisés. Ils ne nous ont jamais dérangés. Ils n'ont même jamais tiré avec leurs armes pour faire du bruit *Phong Phaing*. Par ailleurs, je n'ai jamais vu qu'on ait tiré sur qui que ce soit.

Q : Lorsque vous avez mesuré l'espace, est-ce que vous avez fait votre rapport à la hiérarchie ?

R : Je ne sais pas comment j'aurais pu rendre compte à la hiérarchie parce que la hiérarchie s'est réduite à la personne de KE Pork (កែ ពក) qui était le chef de la zone Centrale et aussi, le responsable du chantier de construction tout entier. KE Pork descendait examiner le chantier, lui-même, presque tous les jours. Il y venait au volant de sa Jeep et était toujours accompagné par deux ou trois gardes du corps. Par conséquent, nous n'avions pas d'obligation de faire des rapports à la hiérarchie. Mais je ne sais pas si KE Pork a à son tour rapporté à son supérieur hiérarchique, ou non. *Ta* Pork ne m'a jamais fait des reproches. À chaque fois qu'il y venait, il nous recommandait toujours de respecter le plan, de façon correcte, et rien qui soit en contradiction avec le plan. Quant à nous, nous n'avons jamais effectué quelque chose qui ne soit pas conforme au plan. En ce temps-là, Chamm était le chef de mon groupe parce qu'il était plus âgé que moi.

Q : Est-ce que vous connaissez le nom du conducteur de KE Pork ?

R : Je ne connais pas son conducteur.

Q : Vous avez dit que vous avez reçu le plan. Est-ce que vous avez reçu un plan qui concernait la construction du barrage tout entier ?

R : J'ai obtenu le plan de construction (le plan du barrage) tout entier.

Q : Vous avez dit que le barrage disposait d'un grand réservoir avec de longs canaux. Cela veut dire que le barrage avait soixante kilomètres de longueur, n'est-ce pas ?

R : Les soixante kilomètres en question ne se limitaient pas au barrage du « premier janvier ». En effet, les soixante kilomètres allaient jusqu'au barrage du « six janvier ».

Q : **À quel pourcentage, est-ce que le barrage du premier janvier et le barrage du six janvier ont été réalisés ?**

R : Le barrage du premier janvier était la rivière de Kompong Thmor (កំពង់ថ្ម) qui est appelée la rivière de Chinit (ជីនិត). Ce barrage a vu le jour le premier. La construction de ce barrage a été bel et bien achevée, de façon complète. Toutefois, on n'avait pas encore installé le système d'hydroélectricité, tel que les norias, et les dynamos. Nous avons considéré que ce barrage a été achevé à cent pour cent. En examinant et en évaluant tous les points, on a conclu que ce barrage a bien atteint les kilomètres fixés avec qualité. Quant au barrage du « six janvier », on l'a appelé la rivière de Taing Krâsaing (តាំងក្រសាំង). Ces deux barrages faisaient partie d'un seul système. Je savais que le barrage du six janvier n'a pas été achevé, et c'était la région 43 qui a pris le relais. Ce barrage a été appelé « six janvier », en faisant référence au jour où les Vietnamiens ont lancé l'offensive contre le Cambodge pour la première fois (le 6 janvier 1978) et où le chantier du barrage du six janvier a été également inauguré. Le 6 janvier 1979, les Vietnamiens ont attaqué de nouveau le Cambodge. Ayant débuté le 6 janvier 78, la construction de ce barrage n'a pas été encore terminée au 6 janvier 79. Après avoir achevé la construction du barrage du « premier janvier », j'ai mesuré l'espace pour relier le barrage du premier janvier à celui du six janvier. Mais je n'ai pas participé à effectuer la mesure du barrage du six janvier.

Q : **Et le barrage du « premier janvier », qui est-ce qui a donné ce nom-là ?**

R : Je n'en sais rien du tout. Le nom du barrage du premier janvier, j'ai vu ce nom qui est déjà marqué sur le plan, je n'ai pas compris la signification de ce nom.

Q : **Est-ce que vous savez si la cérémonie d'ouverture du chantier de la construction de ce barrage ait jamais eu lieu ?**

R : Si je me souviens bien, la cérémonie d'ouverture du chantier de la construction de ce barrage s'est déroulée avec la participation du chef de la zone et du responsable de la région. En ce qui concerne les grands dirigeants venus du Comité central, je ne les ai pas vus y participer. Au cours de l'ouverture de ce chantier, nous quatre, nous avons assisté et nous avons écouté avec les habitants. À cette occasion-là, on a dit que le principe de l'*Angkar* était de « capter l'eau pour faire de la riziculture ». Puis, on a soulevé un slogan qui a dit ceci : « Quand il y a de l'eau, il y a des poissons. Quand il y a du riz, il y a tout ce qu'il faut ». Après que le barrage du premier janvier a été achevé, j'ai remarqué qu'on a fait de la riziculture de saison sèche et qu'il y a certainement eu des poissons. Chaque jour, on a diffusé des chants révolutionnaires sur le chantier. Apparemment, c'était très joyeux. À n'importe quel endroit, les chants ont été diffusés. Mais en fait, c'était très dur, tant sur le plan de la nourriture, que celui de l'hébergement et de la santé. Mais personne n'a jamais osé rien dire. Maintenant, si je regarde en arrière, c'est extrêmement terrible. Je ne pense pas que je pourrais survivre jusqu'à

nos jours. Je pense que ce qu'on a chanté était correct : l'expression « Grand Bond en Avant, le plus extraordinaire qui soit ». Cette expression, on pourrait l'entendre dans le sens où on s'est servi uniquement de la force humaine, sans avoir eu à dépenser aucun argent.

- Q :** Est-ce que vous avez vu des étrangers faire une visite sur ce chantier ?
- R :** J'ai vu des Chinois, des Coréens... venir visiter et prendre des photos, puis ils sont repartis.
- Q :** Au moment où une délégation est venue visiter le chantier, elle a été accompagnée par quelles personnes ?
- R :** Elle a été accompagnée par la direction de la zone et certaines autres personnes que je ne connaissais pas.
- Q :** Avez-vous entendu ou vu la nommée IENG Thirith (អៀង ធីរិទ្ធ) mener la délégation laotienne et venir visiter ce barrage ?
- R :** Je ne l'ai jamais vue. Elle a pu venir au moment où, quelques fois, je n'étais pas sur place, je ne sais pas, ou bien je n'ai pas retenu cet événement. Par ailleurs, je ne me suis pas souvent rendu à l'endroit du stockage du ciment, du fer, et des pierres. Sur le chantier, on a stocké des milliers de ferraille, de ciment et de pierres pour se tenir prêt à construire le barrage.
- Q :** Avez-vous vu KHIEU Samphan (ខៀវ សំផន), NUON Chea (នួន ជា) et POL Pot (ប៉ុល ពត) visiter ce barrage du « premier janvier » ?
- R :** Je ne les ai jamais vus venir visiter, parce que les grands dirigeants ne se déplaçaient pas en s'exhibant devant nous.
- Q :** Est-ce que vous avez été appelé à une séance d'instruction ?
- R :** Je n'ai jamais été appelé à une quelconque réunion d'instruction. Quant à Long et Hor, je ne sais pas non plus s'ils ont été appelés à une quelconque séance d'instruction, parce qu'ils étaient plus âgés que moi.
- Q :** Est-ce que vous avez participé à mesurer l'emplacement de la construction du barrage, avant de dessiner le plan ?
- R :** Non, je n'ai jamais participé à cette tâche. Lorsque j'y suis arrivé, on a déjà fait ce travail.
- Q :** Est-ce que vous avez été au courant de l'existence de purges dans les rangs des dirigeants de la zone Centrale ?
- R :** Je n'en sais rien du tout. Mais, quand j'ai rendu visite à mon frère cadet ou ma sœur cadette qui vivait avec Sréng au Bureau des Travaux publics dans la région 41, je me suis rendu compte que Sréng a déjà disparu. À ce moment-là, Taing (តាំង) lui a succédé. Par la suite, j'ai rendu visite à mon frère cadet ou ma sœur cadette, une deuxième fois. Cette fois-ci, Taing a disparu, à son tour. Sréng et Taing étaient des amis de mon père. Tous les deux ont disparu au cours de l'année 1977.

- Q :** En dehors de la région 41, est-ce que vous saviez si des purges ont été effectuées dans les autres régions ?
- R :** Je n'en sais rien. Quant au chef du district de Prey Chhor (ប្រឺត្រាវ), je ne le connais pas.
- Q :** Après la disparition de Sréng, est-ce que vous avez entendu une déclaration sur sa disparition ?
- R :** On n'a pas annoncé cette information. On a gardé le plus grands des secrets sur tout cela. Si on avait diffusé cette information, la guerre aurait explosé.
- Q :** Est-ce que vous savez de quelle façon on a divisé les gens pour les intégrer dans l'unité spéciale de ce chantier ?
- R :** Je ne savais qu'à propos du lieu où je trouvais, il n'y avait là aucune division de ce genre. La question de répartition n'a pas existé parce que chacun avait l'ordre d'effectuer un volume de 2 mètres cubes, les uns comme les autres.
- Q :** Est-ce que vous êtes au courant des délits d'inconduite morale commis par les hommes et les filles ?
- R :** Je n'en sais rien du tout parce que là où j'étais, il n'y avait que des hommes. D'ailleurs, j'étais encore jeune.
- Q :** Est-ce que vous savez des choses à propos de la déportation des habitants hors de la ville de Phnom Penh ?
- R :** Tout ce que je sais, c'est que les gens du 17 avril qui sont venus de Phnom Penh ont été ordonnés d'aller vivre dans les villages ou les communes.
- Q :** Étiez-vous au courant des purges qui ont été effectuées à l'encontre des Chams ?
- R :** Je n'en sais rien du tout.
- Q :** Dans votre village, est-ce qu'il y avait des Chams ?
- R :** Dans mon village, il n'y avait pas de Chams. J'ai eu du mal à les distinguer, parce qu'à cette époque-là, tout le monde portait des habits noirs.
- Q :** Est-ce que vous étiez au courant de la politique des Khmers rouges qui concernait les purges qui ont été effectuées à l'encontre des gens qui avaient des liens familiaux avec des Vietnamiens ?
- R :** Je n'en sais rien du tout. Cela me semble encore plus lointain (je n'en sais rien).
- Q :** Est-ce que vous vous êtes marié après le régime des Khmers rouges ou durant ce régime ?
- R :** Je me suis marié dans un camp, mais bien après ce régime-là.
- R :** Est-ce que vous savez si durant ce régime, il y a eu des mariages collectifs ?
- R :** J'ai entendu dire qu'on s'est marié en collectivité, et que ce jour-là, de nombreux couples se sont mariés, mais je n'ai jamais assisté à ce genre de fête.

Cette interview a été interrompue à trois heures et trente-cinq minutes.
L'interview a été reprise le 13 octobre 2009, à deux heures et zéro minute.

Q : À cette époque-là, est-ce que vous avez été au courant de la publication de la revue *Étendard révolutionnaire* et de la revue *Jeunesse révolutionnaire* ?

R : Je n'ai jamais vu ces revues en question. Ceux qui connaissaient ces revues, c'étaient les personnes pilier de la Ligue de la jeunesse communiste du Kampuchéa et les membres du Parti. Seuls ces gens-là possédaient ces revues.

Q : Est-ce que vous faisiez partie des membres, comme eux ?

R : Pas du tout. Si cela avait été le cas, j'aurais eu ces revues, comme les autres. Mais il m'est déjà arrivé de voir ces revues avec des illustrations, qui étaient des publications mensuelles et qui parlaient des réalisations agricoles, des barrages, des canaux et il y avait des photos de grandes norias prises dans les différentes provinces.

Q : Est-ce que cette revue a été publiée à l'intention de votre région, uniquement ?

R : Cette revue a été publiée pour être en usage dans le pays tout entier. Tous les habitants pouvaient lire cette revue.

Q : À quel endroit exactement est-ce que vous avez vu cette revue ?

R : Je l'ai vue parce qu'on nous en a distribué.

Q : À quel endroit exactement est-ce que vous avez été pour obtenir cette revue ?

R : Cette revue a été mise à la disposition de tout le monde. On nous en a distribué sur le chantier de la construction du barrage. Dans cette revue, on n'a pas parlé des combats qui ont eu lieu sur le champ de bataille.

De plus, on n'a pas parlé des ennemis, ni des purges des ennemis et on n'a pas non plus recommandé au peuple de faire attention dans les Coopératives.

Q : Avez-vous autre chose à ajouter ?

R : Rien du tout.

Le texte original ou une copie du procès-verbal a été remise au témoin.

Fin de l'audition : le douze octobre deux mille neuf, à trois heures et trente minutes.

Lecture du procès-verbal lui a été donnée, et le témoin n'a formulé aucune objection ; il y a apposé sa signature.

Après en avoir reçu lecture, le témoin a refusé de signer le procès-verbal.

Le témoin
(Empreinte digitale)

L'interprète
(Signature)

Les enquêteurs
(Signatures)